

VOLET 3:

2000 À AUJOURD'HUI

L'ère du numérique et des médias sociaux



Nouveau graphisme de la revue à partir des années 2000



Publications de l'Association






1
2
3
4

BON DE COMMANDE

REVUE 1	Cahier d'activités d'urbanisme	AQU 285	Cote: 38,95 \$	Quantité: <input type="text"/>
REVUE 2	Mieux comprendre le processus architectural avec Michel Levesque	AQU 199	Cote: 34,95 \$	Quantité: <input type="text"/>
REVUE 3	La rénovation d'habitat et l'aménagement de territoires mixtes	AQU 283	Cote: 38,95 \$	Quantité: <input type="text"/>
REVUE 4	La planification et la gestion de l'habitat collectif	AQU 282	Cote: 34,95 \$	Quantité: <input type="text"/>

L'adresse et le type de publication de vos choix

Nom: _____ Téléphone: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Toutes les commandes doivent être adressées à:

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME
 Case postale 455, Succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 2Y9
 Téléphone: (514) 277-0228 Télécopieur: (514) 277-4800 Courriel: info@aqu.qc.ca

Vous pouvez aussi placer votre commande en passant par notre site Web à l'adresse www.aqu.qc.ca



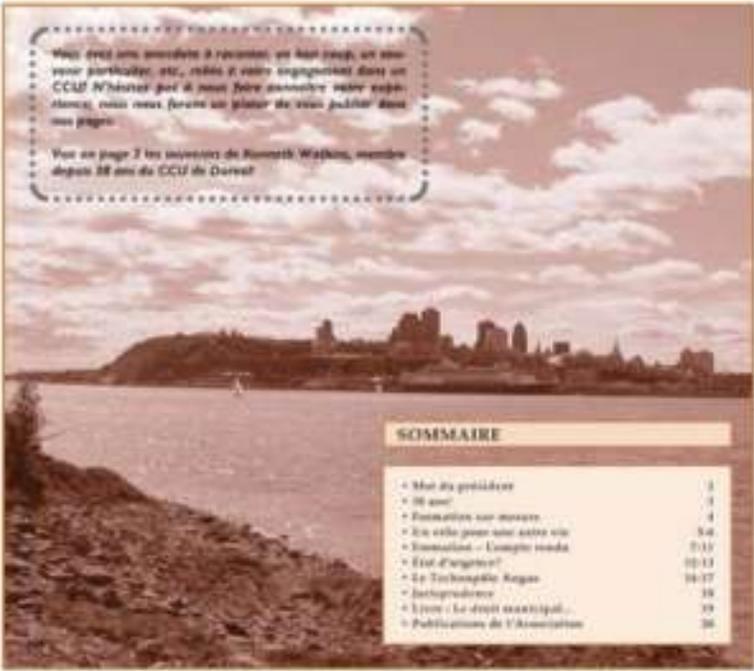
Revue québécoise

d'urbanisme

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME
Vol. 26, n° 3 - Automne 2006

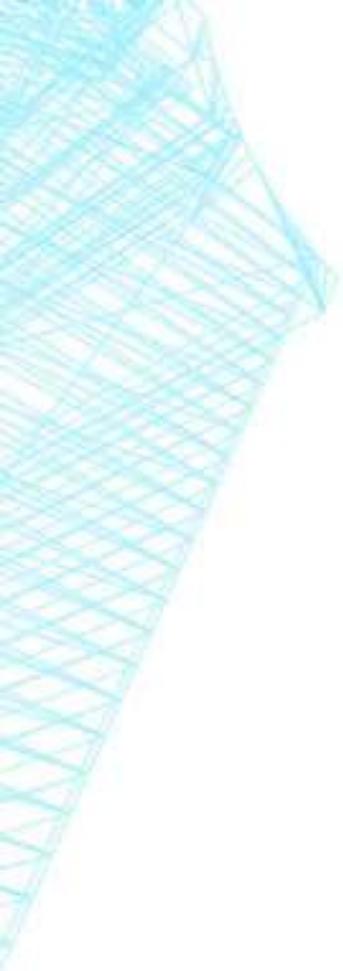
Vous êtes une personne à reconnaître, un bon coup, un innovateur particulier, etc., mais il vous engagerait dans un CCSD. N'hésitez pas à nous faire connaître votre expérience; nous nous ferons un plaisir de vous publier dans nos pages.

Voir en page 7 les souvenirs de Kenneth Watkins, membre depuis 28 ans du CCU de Dorval.



SOMMAIRE

- Mes dix préférés 3
- 28 ans! 3
- Formation sur mesure 4
- En ville pour une autre vie 5-6
- Émotion - Compte rendu 7-11
- État d'urgence? 10-13
- Le Technopôle Régien 14-17
- Interprétation 18
- L'ère / Le droit municipal 19
- Publications de l'Association 20



*Depuis les années 2000 à aujourd'hui,
voici les thèmes abordés en aménagement
du territoire pour les CCU*

Le PATRIMOINE BÂTI- Les PIIA



Granby 2014



Plessisville 2012



Le PATRIMOINE PAYSAGER – Les PIIA

Saint-Eustache 2016



Châteauguay 2008



Saint-Eustache 2016



La protection des rives, du littoral et le paysage

LA CONSTRUCTION EN TERRAIN DIFFICILE :
RISQUES ET CONTRAINTES
par Jean-Pierre St-Amour – mars 2006

LA COMPÉTENCE MUNICIPALE SUR LES COURS D'EAU ET LES LACS
par Jean-Pierre St-Amour – juin 2006



Trois-Rivières 2006

La requalification des bâtiments-PPCMOI

Shawinigan 2016



Trois-Rivières 2012



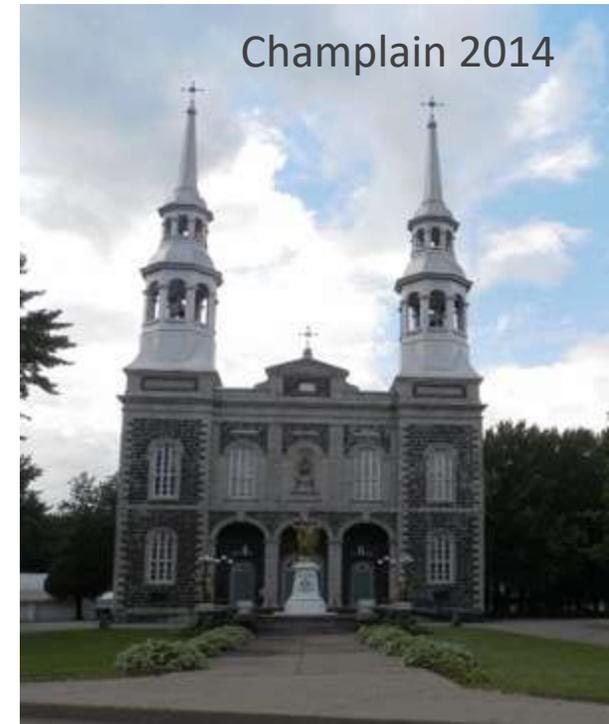


Le Patrimoine religieux - PIIA ET PPCMOI

ENGAGEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC DANS LA PROTECTION DU
PATRIMOINE DES ÉGLISES PAROISSIALES SUR SON TERRITOIRE
par France Cliche – mars 2006

L'AVENIR DES ÉGLISES DU QUÉBEC
par Luc Noppen – automne 2007

LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS, UN
OUTIL DE PROTECTION DU PATRIMOINE
POUR LES MUNICIPALITÉS
par Geneviève Hébert – hiver 2007



La mobilité durable et développement durable

UN VÉLO POUR UNE AUTRE VIE
par Alexandre Lizotte – automne 2006

ACTIONS MUNICIPALES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
par Hélène Doyon – revue hiver 2007

LE TECHNOPÔLE ANGUS : FER DE LANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE!
par Christian Yaccarini – automne 2006



Mont-Saint-Hilaire 2015

Ruches d'abeilles
toit d'une usine
Trois-Rivières 2012



Aménagement d'une allée piétonne
Trois-Rivières 2012

Le développement économique et l'aménagement du territoire et l'avenir des régions

LA MUNICIPALITÉ ET LA CONCURRENCE ÉCONOMIQUE
par Jean-Pierre St-Amour – hiver 2007

Shawinigan 2016



Saint-Raymond 2011



La réforme de la LAU

**MÉMOIRE DE
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME
SUR LA RÉVISION DE LA
LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME**

Adopté par l'Assemblée générale de l'AQU

Le 22 septembre 2006

LA RÉVISION DE LA LOI SUR
L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME
par Jean-Pierre St-Amour – été 2007

Le design, l'architecture et la densification PIIA –Dérogation mineure



Saint-Eustache 2016-Bibliothèque



L'architecture moderne

Cet article a été rédigé par Mme Mélanie Pinard, bachelière en architecture, agente de développement culturel à la Ville de Victoriaville, (819) 357-8247.

L'ARCHITECTURE MODERNE A-T-ELLE UNE PLACE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS PATRIMONIALES? ✦

Bon nombre de municipalités ont pris conscience de l'importance de la préservation de leur patrimoine bâti pour mettre en valeur leur spécificité locale (origine, traditions, savoir-faire, matériaux disponibles) et interviennent de façon concrète. Les actions entreprises commencent habituellement par des inventaires du patrimoine bâti puis viennent la réglementation et des activités de mise en valeur (circuits, publications, panneaux d'interprétation, animation, etc.). Certaines municipalités vont même jusqu'à offrir de l'aide à la rénovation (subventions, conseils) et à encadrer leurs interventions par l'adoption d'une politique du patrimoine (la Ville de Rivière-du-Loup fait figure de pionnière en la matière).

en architecture moderne pour témoigner de la seconde moitié du XX^e siècle dans nos municipalités, si nous ne nous intéressons pas tout de suite à leur préservation?

Dans une optique de développement durable, n'aurions-nous pas intérêt à avoir une approche plus globale du patrimoine bâti? Ne devrions-nous pas aussi nous soucier de l'héritage que nous léguerons aux prochaines générations?

Certains bâtiments, bien qu'étant issus de la période industrielle, présentent des qualités architecturales en raison entre autres de leurs matériaux, de leurs formes, de leur représentativité d'une époque ou de leur caractère avant-gardiste et expérimental.

Pouvons-nous fermer les yeux et...

soixantaine. Alors, on les rénove à grands frais avec de nouveaux matériaux ou des matériaux à la mode sans trop de respect pour leur intégrité. D'autres sont simplement démolis.

Pourtant, l'architecture de l'après-guerre mérite d'être observée attentivement puisqu'elle correspond à de grands changements dans les municipalités du Québec.

En effet, les mouvements vers les villes et le boom démographique ont entraîné la construction d'une forte quantité d'immeubles publics, d'églises, d'écoles et de nouveaux quartiers dès les années 1950 et 1960.

Cette période a aussi laissé place à la créativité, notamment au cours des années 1960 où des projets audacieux ont vu le jour. Des formes inusitées, expérimentales sont apparues, favorisées par l'avancement de la technologie, les courants artistiques en vogue, le design, les arts de la scène, les pavillons de l'Expo 67 en sont de bons exemples éloquentes.

Les résultats de cette effervescence de ces expérimentations sont contestables aujourd'hui, mais demeurent tout de même des exemples d'une époque florissante.



Plessisville 2013

Le rôle du CCU

Revue 2005

LA GESTION EFFICACE D'UN CCU

CCU	JOLIETTE	SAINT-HYACINTHE	BÉCANCOUR	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
LA PRÉPARATION DES RÉUNIONS <ul style="list-style-type: none"> Les réunions sont tenues le 2^e mercredi de chaque mois Les documents relatifs aux dossiers traités sont transmis le vendredi précédant chacune des réunions Les membres du CCU visitent individuellement les sites faisant l'objet d'une demande 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions sont tenues le 2^e mercredi de chaque mois Les documents relatifs aux dossiers traités sont transmis le vendredi précédant chacune des réunions Les membres du CCU visitent individuellement les sites faisant l'objet d'une demande 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions ont lieu le mardi, une fois par mois ou aux deux semaines lors des périodes de pointe L'ordre du jour est éviscé par thématiques (PIBA, dérogations, etc.); il est transmis par courrier avant chacune des rencontres avec des notes explicatives pour chacune des demandes (mises en conteste, plans, etc.) Les frais d'inscription pour chacun des dossiers traités sont payés avant les réunions 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions sont tenues une fois par mois ou davantage selon les demandes Les documents sont livrés ou postés quelques jours avant la réunion pour permettre aux membres d'aller visiter les sites faisant l'objet d'une demande La mécanique du CCU ne doit pas retarder les projets 	<ul style="list-style-type: none"> La municipalité reçoit les dossiers et les transmet au consultant qui s'occupe de la préparation de la réunion et des documents relatifs aux demandes
LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL	<ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal est rédigé par le greffier de la ville qui agit comme secrétaire du CCU Il contient des résumés équilibrés (avantages, motifs des décisions et recommandations) 	<ul style="list-style-type: none"> Auparavant, le procès-verbal était très court Maintenant, il est plus détaillé; les notes d'analyse du Service de l'urbanisme sont utilisées pour sa rédaction 	<ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal est rédigé par le secrétaire du CCU, soit l'urbaniste de la ville Le procès-verbal est le plus complet possible Les décisions sont prises à l'unanimité ou par un vote des membres Le procès-verbal est transmis avec l'ordre du jour de la rencontre suivante 	<ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal est le plus détaillé possible afin de faciliter la décision du conseil municipal
LA TENUE DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions durent une heure ou deux Elles sont tenues à huis clos Les requérants peuvent être reçus pour présenter leurs projets; ils sont parfois accompagnés d'experts-conseils Les relations sont cordiales entre les membres du CCU Le CCU est composé de 5 citoyens et de 4 élus 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions sont tenues à huis clos Pour faire appel d'une décision, les requérants peuvent être reçus pour expliquer leurs projets; au maximum, 2 appels peuvent être entendus pour une même demande; le 2^e appel doit faire état d'éléments nouveaux Le CCU est composé de 5 citoyens et de 2 élus 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions sont tenues à huis clos Dem environ 20 % des demandes, les requérants sont invités à présenter leurs projets au CCU; la décision est prise lorsque le demandeur a quitté la réunion Les décisions sont annoncées le lendemain de la réunion du CCU Le CCU est composé de 6 citoyens et de 1 élu 	<ul style="list-style-type: none"> Les réunions sont tenues à huis clos Les requérants peuvent être reçus pour présenter leurs projets; ils peuvent être accompagnés d'experts-conseils

PREMIÈRES IMPRESSIONS D'UN AMOUR SANS FIN SOIXANTE-HUIT GLORIEUSES ANNÉES EN TANT QUE RÉSIDENT DE DORVAL... ET QUI CONTINUENT- 38 ans membre d'un CCU à Dorval- automne 2006

Jean-Marc Bernard, 30 ans d'expérience comme membre de CCU, Mont-Saint-Hilaire 2017



La participation citoyenne et l'acceptabilité social

Drummondville avril 2015



LA PARTICIPATION
CITOYENNE, UN ATOUT
POUR LES MUNICIPALITÉS!
par Kim Cornelissen
– mars 2014

L'affichage - PIIA

LES LOIS SUR L'AFFICHAGE DU
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC : OÙ ET QUAND
S'APPLIQUENT-ELLES?
par Pascal Lacasse – automne 2007

Plessisville 2013



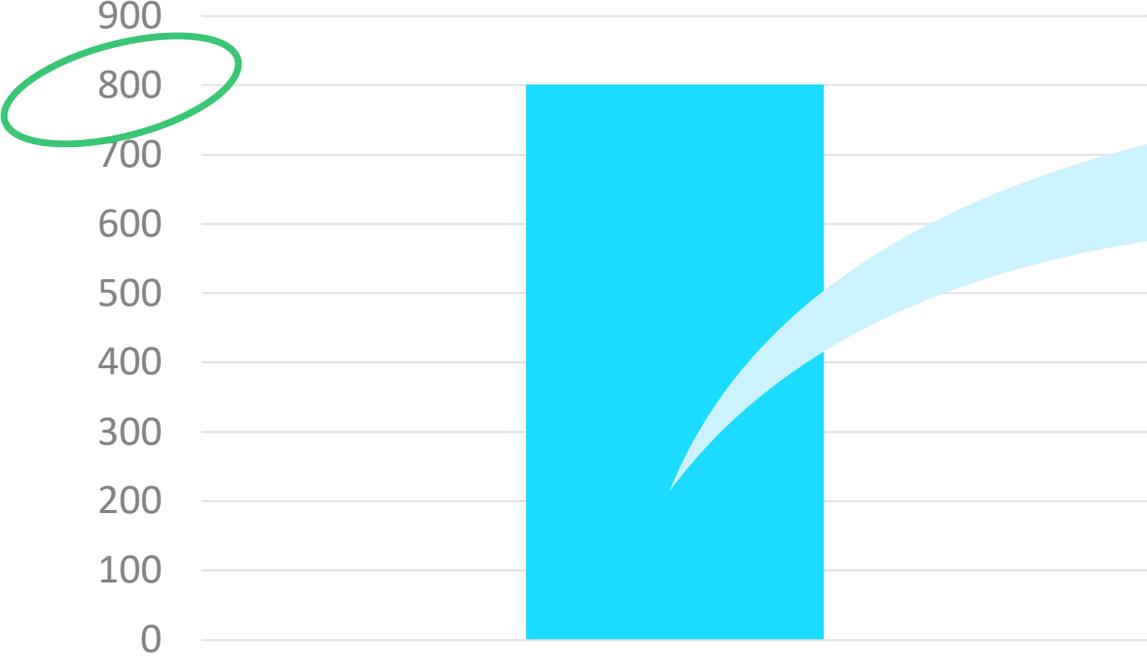
Saint-Eustache 2016



*Les actions et les réalisations de l'AQU
depuis 1978*

Membership – 2008 à 2017

Adhésions collectives et individuelles



Moyenne de membres par année

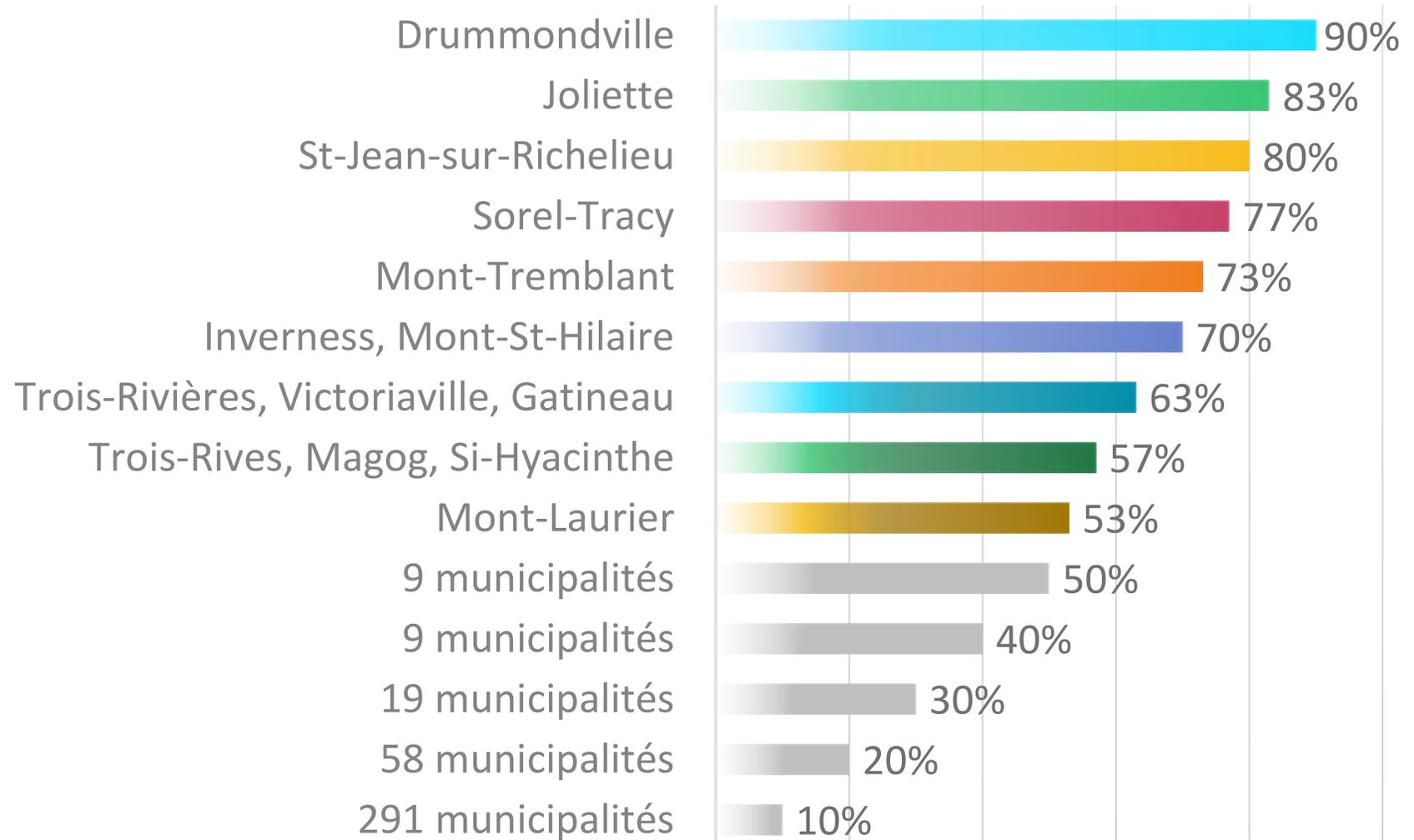
800 membres par année
issus de **150** municipalités
(en moyenne)

Activités de formation/congrès de l'AQU 1978 à aujourd'hui



Villes vedettes – 2003 à aujourd’hui : Participation à plus de 50% des formations de l’AQU

sur **400**
municipalités
participantes



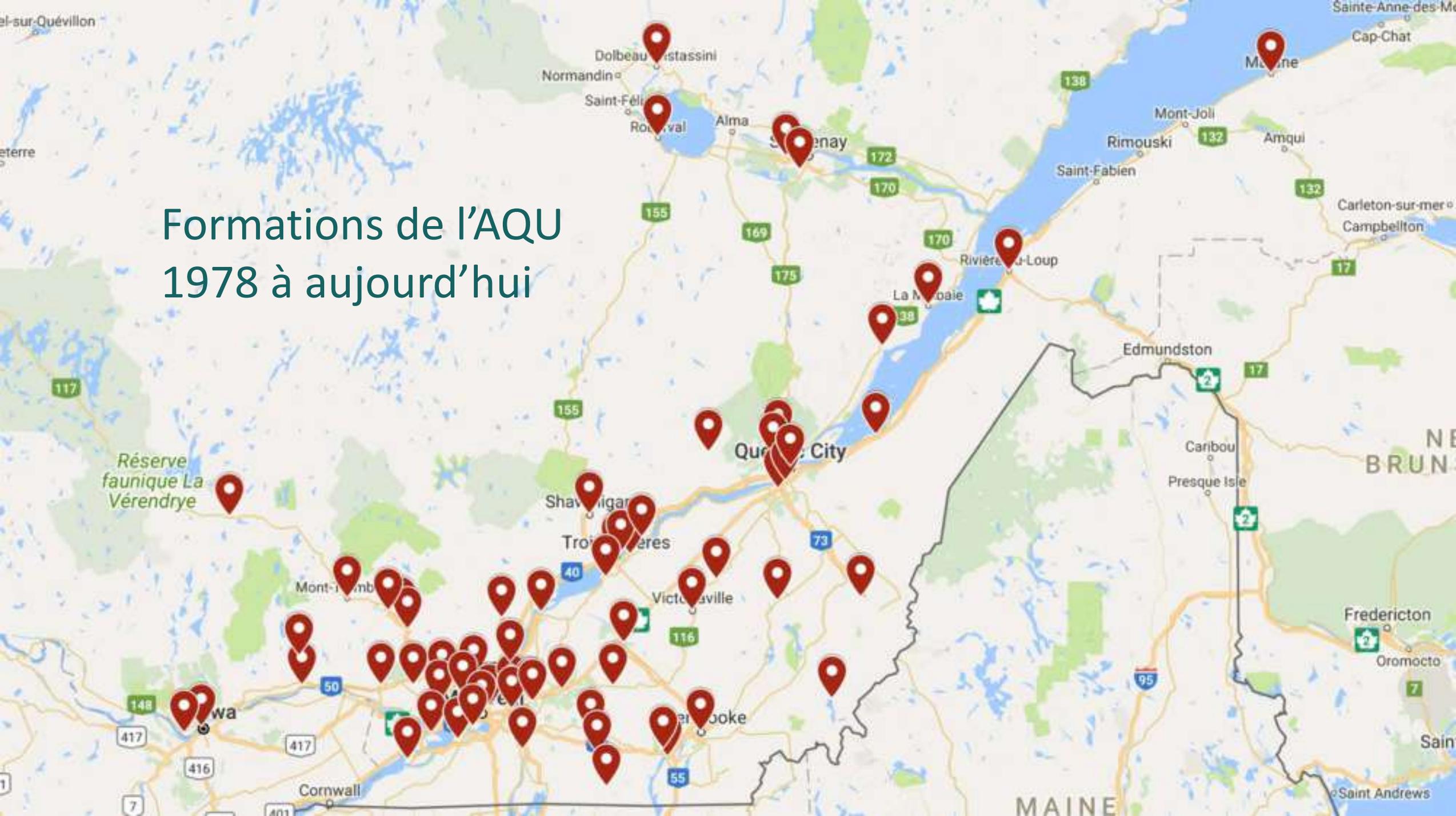
Vente de guides - 1994 à aujourd'hui

GUIDE	ANNÉE	# VENDUS
Les opérations cadastrales et l'urbanisme	1994	1 275
La rénovation cadastrale et l'aménagement du territoire municipal	2001	
Comité consultatif d'urbanisme	1997	8 600
	2005	
	2014	
Mieux comprendre le patrimoine architectural pour mieux le préserver	1999	3 600
	2016	
Patrimoine architectural au Québec	2002	2 000
	2015	
Les municipalités et la gestion de l'affichage	2007	5 000
	2014	
Règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale	2012	1 500
TOTAL VENDU		21 975

Revue Québécoise d'Urbanisme et Revue Contact 1978 à aujourd'hui



Formations de l'AQU 1978 à aujourd'hui



LA PAROLE EST À VOUS CHERS CONVIVES

